

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Haute-Savoie



Commune de Fillière

300 rue des Fleuries
Thorens-Glières
74570 FILLIÈRE
TEL. 04 50 22 82 32
accueil@commune-filliere.fr

Feuillet n° 2026-132

■ Délibération

N° 2026-104

Séance du 23 juin 2026

**APPROBATION DES TARIFS PUBLICS LOCAUX
ET REDEVANCES D'OCCUPATION DU
DOMAINE PUBLIC POUR L'ANNÉE 2027**

A dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 17 juin 2026, s'est réuni dans les locaux de la mairie annexe de Thorens-Glières – salle des mariages - 9 place de la République – Thorens-Glières – 74 570 FILLIÈRE, conformément à la délibération n°2026-029 du 23 février 2026 qui fixe les lieux de réunion du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Christian ANSELME, Maire.

Nombre de membres en exercice : 33 Présents : 27 Pouvoirs : 3 Votants : 30

Présents : ANSELME C. - AUBERT F. - BANERAS H. - BARRES L. - BENEDETTI B. - BERTHOLIO C. - BOCQUET J. - BOCQUET N. - BOLLARD N. - BOUCLIER S. - BURDIN C. - CHAPPAZ B. - DAUBERCIES A. - FAVRE-FELIX D. - FUMEX A. - GRANGE A. - GUENAT T. - GURLIAT C. - MAXENTI J.-C. - MERCIER-GUYON C. - PONCET-FILLION S. - RUBIN-DELANCHY J.-Y. - RUBIN-DELANCHY J. - SONDAZ C. - TAGAND F. - THABUIS F. - VEYRAT-MASSON A.

Excusés : ALESINAC. (pouvoir à BOCQUET J.) - MACHEDA P. (pouvoir à GURLIAT C.) - ZANNINI D. (pouvoir à BENEDETTI B.)

Absents : LONGERAY A. - HEINIMANN A. - MEYNET P.

Secrétaire de séance : Jacques BOCQUET

Entendu l'exposé suivant :

Chaque année, le Conseil Municipal est amené à fixer les tarifs publics locaux ; les redevances d'occupation du domaine public pour l'année à venir (annexe point 20_RODP 2027).

Aussi,

Vu la délibération n°2025-80 du 16 juin 2025 approuvant les tarifs publics locaux et les redevances d'occupation du domaine public pour 2026 et la délibération n°2025-90 du 15 juillet 2025 qui vient la compléter,

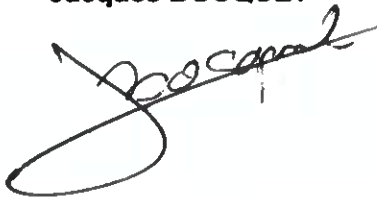
Considérant que les tarifs précédemment adoptés nécessitent une mise à jour avec une augmentation proposée de 5 % ;

Aussi, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver les tarifs publics locaux et les redevances d'occupation du domaine public pour l'année 2027 tels que proposés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** les tarifs municipaux et redevances d'occupation du domaine public pour 2027 tels que proposés et annexés à la présente délibération.

Le Secrétaire de séance
Jacques BOCQUET



Le Maire
Christian ANSELME





Tarifications au titre de la Redevance d'Occupation du Domaine Public de la commune de Fillière - 2027
 Approuvé par la délibération n°2026-104 du Conseil municipal du 23 juin 2026

Désignation		Tarifs 2027
Grand manège (stationnement)	par jour	56.00 €
	par jour eau et électricité	6.70 €
Manège enfantin (stationnement)	par jour	24 €
	par jour eau et électricité	7 €
Structure gonflable, stand de tir, pince, grue, trampoline, snack, jeux de loterie (stationnement)	par jour	19 €
	par jour eau et électricité	7 €
Pêche aux canards, barbe à papa, stand de churros, stand de glaces (stationnement)	par jour	13 €
	par jour eau et électricité	7 €
Pénalités pour installation irrégulière petit manège		365 €
Pénalités pour installation irrégulière grand manège		730 €
Emplacement de taxi	par an	217 €
Ambulant – camion aménagé (outillage) par passage	par passage	66 €
Droit de stationnement annuel Food truck / commerce ambulant	pour un emplacement ou une journée par semaine d'occupation,	831 €
	pour le deuxième emplacement ou la deuxième journée par semaine,	767 €
	pour le troisième emplacement ou la troisième journée par semaine,	703 €
	pour le quatrième emplacement ou la quatrième journée par semaine,	639 €
	pour le cinquième emplacement et les suivants ou la cinquième journée par semaine et les suivantes.	576 €
Jardins communaux	par an	35 €
Location terrain communal pour stationnement de véhicules d'une entreprise	par an	2 431 €
Bulle de vente	par mois	639 €
Cirque	par jour / Cautlon : 300 €	77 €
Marché hebdomadaire	par an avec électricité	61 €
	par an sans électricité	49 €
	les volants	2.40 €
Emplacement véhicules de location	par place et par an	217 €
Barnum	unité	42 €
Chapelle de recueillement	pour une journée d'occupation	56 €
Poids public	par pesée	4 €
Redevance d'occupation du domaine public des stations Vélonécyc	le m²	1 €

Tarifs des cimetières de la commune de Fillière - 2027

Désignation		Tarifs 2027
Concession 15 ans	simple	400 €
	double	600 €
Concession 30 ans	simple	500 €
	double	850 €
Columbarium	15 ans	450 €
	renouvellement / concession simple	450 €
Columbarium	30 ans	680 €
	renouvellement / concession simple	680 €